



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 045 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 7 mai 2015

Président

M. Rodney Weston

Comité permanent des pêches et des océans

Le jeudi 7 mai 2015

•(1110)

[Traduction]

Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)): La séance est ouverte.

Je souhaite la bienvenue à nos invités, MM. Mike Melnik et Bruce Tufts, qui témoigneront aujourd'hui par vidéoconférence.

En règle générale, nous allouons environ 10 minutes pour les exposés ou les déclarations préliminaires, c'est-à-dire un maximum d'environ 10 minutes. Nous passons ensuite à la période de questions et réponses. Comme des contraintes de temps s'appliquent à cette période, je vous demande d'être aussi concis que possible dans vos interventions afin de donner aux membres du comité l'occasion de poser autant de questions que possible.

Cela étant dit, je vous remercie chaleureusement d'avoir accepté d'être des nôtres.

Je demanderai d'abord à M. Melnik, s'il le veut bien, de faire sa déclaration préliminaire, après quoi ce sera au tour de M. Tufts.

Dès que vous serez prêt, monsieur Melnik, vous pourrez y aller.

M. Mike Melnik (directeur général, Association canadienne de l'industrie de la pêche sportive): Merci beaucoup.

Je veux m'assurer que le micro est bien ajusté car il nous a déjà causé des ennuis dans le passé. Est-ce que tous m'entendent bien?

Le président: Nous vous entendons très bien, monsieur Melnik. Merci.

M. Mike Melnik: Parfait. Merci.

Je tiens tout d'abord à remercier le Comité permanent des pêches et des océans d'avoir invité l'Association canadienne de l'industrie de la pêche sportive à témoigner, ce matin, par vidéoconférence.

Je m'appelle Mike Melnik et je suis le directeur général de l'Association canadienne de l'industrie de la pêche sportive, l'ACIPS.

L'Association canadienne de l'industrie de la pêche sportive est un organisme sans but lucratif qui, comme son nom l'indique, est composé d'entreprises et d'organisations qui fabriquent, vendent et font la promotion des produits pour aider les Canadiens à profiter de cette activité qu'est la pêche sportive. Qu'il s'agisse de fabricants de cannes et de moulinets, comme Shimano Canada, ou de détaillants nationaux, comme Canadian Tire, ou encore des vedettes du petit écran, comme Bob Izumi, l'Association parle au nom de l'industrie de la pêche sportive, industrie qui génère des milliards de dollars par année pour l'économie canadienne.

La santé de notre industrie et, dans une moindre mesure, de notre économie repose sur la pêche durable fondée sur la science, l'accès libre et gratuit aux plans d'eau publics pour la population et l'intérêt grandissant pour cette activité patrimoniale canadienne bien enracinée qu'est la pêche sportive. Le libre accès aux nombreuses possibilités de pêche de qualité est l'une des clés de la pêche sportive

saine. Sans ces possibilités, non seulement la pêche sportive souffre, mais il en va de même pour les emplois connexes et l'économie.

Notre association travaille d'arrache-pied pour promouvoir la pêche sportive auprès des Canadiens, notamment par la Semaine nationale de la pêche et, tout au long de l'année, via les réseaux sociaux et les médias grand public. De plus, le président des Affaires gouvernementales de notre association, Phil Morlock, représente l'industrie et les intérêts des pêcheurs sportifs sur la Colline du Parlement. M. Morlock est membre fondateur de l'Association du caucus du plein air du Canada, qui sert de lien entre le caucus parlementaire du plein air et les industries de la pêche, de la chasse, du piégeage et des sports de tir.

Nous sommes conscients que l'étude du comité porte sur plusieurs sujets importants. En raison des contraintes de temps aujourd'hui, j'ai décidé de profiter de mon mot d'ouverture pour bien faire ressortir les observations de l'Association sur l'incidence positive qu'a la pêche sportive sur l'économie du Canada et sur le bien-être physique et mental des Canadiens.

Au cours des 10 dernières années, l'Association a produit deux rapports sur l'incidence de la pêche sportive sur l'économie canadienne. Le plus récent a paru en 2013 et se fondait sur les sources suivantes: l'Enquête de 2010 sur la pêche récréative au Canada, du ministère des Pêches et des Océans, ainsi que les éditions précédentes; le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario; Statistique Canada; les sites web des gouvernements provinciaux et territoriaux; l'Enquête de 2007 sur les activités et préférences en matière de voyages et, bien entendu, les données de l'industrie canadienne de la pêche récréative.

Selon le rapport économique que l'Association a fait paraître en 2013, intitulé « Encourageons la pêche au Canada », environ neuf millions de Canadiens, soit plus de 25 % de la population, pratiquent la pêche récréative. Ce rapport conclut également que les pêcheurs récréatifs dépensent 8,3 milliards de dollars chaque année pour pratiquer leur sport et que, par conséquent, des emplois sont créés dans les secteurs du tourisme, des transports, du commerce de détail, de la navigation de plaisance, de la vente de véhicules et plus encore. Nous avons remis au comité les versions numériques en anglais et en français du rapport « Encourageons la pêche au Canada ».

Comme vous le remarquerez à la lecture du document, nous présentons les faits économiques de la pêche récréative dans un format convivial et pertinent au moyen de comparaisons. Par exemple: Saviez-vous que les pêcheurs récréatifs dépensent chaque année autant pour la pêche que les Canadiens dépensent en bière, et plus encore que ce qu'ils dépensent au Tim Hortons? Saviez-vous qu'au Canada plus d'adultes pêchent qu'il y a qui, pris ensemble, jouent au golf et au hockey? Saviez-vous que 300 000 Canadiens de plus se sont procuré un permis de pêche de résidant en 2010 qu'en 2005?

En comparaison à la pêche commerciale, les pêcheurs sportifs ont dépensé, en 2010, un peu moins de cinq fois la valeur totale de la pêche commerciale: 8,3 milliards de dollars contre 1,7 milliard. C'est un fait: la pêche sportive a une incidence positive et puissante sur l'économie canadienne, et la bonne nouvelle, c'est que le niveau de participation ne cesse de croître.

Les récents résultats de l'Enquête canadienne sur la nature du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'importance de la nature pour les Canadiens viennent appuyer nos conclusions. Sur une période de 12 mois, le groupe de travail a interrogé 24 000 adultes de plus de 18 ans. Selon les résultats, 22 % ou 5,5 millions d'adultes ont dit qu'ils avaient pratiqué la pêche sportive dans la période visée. Quelque 36 % des répondants étaient des femmes.

• (1115)

Aussi, chaque pêcheur avait consacré en moyenne 27,3 jours à la pêche pendant ces mêmes 12 mois. Ce dernier prouve à lui seul que la pêche sportive n'est pas qu'une activité occasionnelle à laquelle les Canadiens s'adonnent une ou deux fois par année, en vacances. Selon nous, cela prouve que les Canadiens sont des passionnés de pêche récréative.

J'aimerais prendre un instant pour parler des bienfaits de la pêche récréative sur la santé physique et mentale. Dans la promotion de la Semaine nationale de la pêche, qui se tient chaque année en juillet, nous joignons des centaines de milliers de Canadiens par les médias de masse, les réseaux sociaux et des activités populaires locales.

Pour illustrer la portée de la Semaine nationale de la pêche, permettez-moi de vous communiquer quelques chiffres de l'année dernière. Plus de 200 médias ont mis en ondes ou publié gratuitement les annonces de la Semaine nationale de la pêche; plus d'une centaine de médias ont tenu des concours pour la Semaine nationale de la pêche dans de grands, de moyens et de petits marchés. Nous avons donné plus de 600 cannes à pêche et moulinets, gracieuseté de nos membres, à l'occasion de concours médiatiques, tels que ceux organisés pour les émissions de radio du matin ou les émissions d'infovariétés télévisées. Nous avons offert 10 000 brochures *Atraper le goût de la pêche* à l'occasion d'activités locales, comme les tournois de pêche et les journées familiales. Au total, nous avons probablement bénéficié d'au moins 3 millions de dollars, sinon davantage, en couverture médiatique dans les médias imprimés, à la télévision, à la radio et sur les voies numériques.

La Semaine nationale de la pêche a été instituée il y a 15 ans par l'ancien directeur de l'Association, le regretté Rick Amsbury. Je fais partie du comité organisateur de la Semaine nationale de la pêche depuis le début et, chaque année, je reçois des centaines de communications de Canadiens ravis d'être allés pêcher pour la première fois ou pour la première fois depuis longtemps.

L'été dernier, notre page Facebook était remplie de photos de parents avec leurs enfants, de grands-parents avec leurs petits-enfants, tout sourire, un poisson à la main et, parfois, la canne et moulinet remporté dans un concours organisé par les médias.

Pensez-y un peu. Aux quatre coins du pays, pendant une heure ou deux, grâce à la pêche récréative, des millions de personnes ont éteint leurs « écrans » pour pouvoir passer du temps en famille ou entre amis, en plein air, à jaser, rire et pêcher.

Il ne s'agit peut-être pas d'une preuve scientifique des bienfaits de la pêche sportive sur la santé, mais elle réussit néanmoins à réunir amis et familles en plein air pour jaser, rire, partager et créer des souvenirs mémorables. Je crois qu'il est raisonnable de conclure que la pêche récréative est bonne pour le corps, l'esprit et l'âme.

Je vous invite à consulter notre site web à www.catchfishing.com et notre page Facebook, sous Catch Fishing, pour constater la réaction positive que nous recevons des pêcheurs canadiens de tous les âges.

La pêche récréative est importante pour l'économie. Nous croyons qu'elle est importante pour la santé des Canadiens, et l'Association canadienne de l'industrie de la pêche sportive est très désireuse de travailler avec les particuliers, organisations, organismes gouvernementaux et universitaires qui partagent ses vues dans le but de promouvoir et de protéger la pêche sportive.

En terminant, je voudrais vous remercier de nouveau de m'avoir invité, ainsi que l'ACIPS, à témoigner devant le comité ce matin.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Melnik.

Monsieur Tufts, la parole est à vous.

M. Bruce Tufts (professeur et biologiste des pêches, Freshwater Fisheries Conservation Lab, Université Queen's, à titre personnel): Merci.

Je voudrais tout d'abord me présenter. Je m'appelle Bruce Tufts et je suis professeur et chercheur à l'Université Queen's. J'enseigne la biologie des pêches, qui est également mon domaine de recherche. L'un de mes champs de spécialisation est la pêche récréative. Je suis à l'Université Queen's depuis plus de 25 ans. Tout au long de ma carrière, j'ai travaillé sur différents aspects de la pêche récréative et sur beaucoup des enjeux qui y sont associés. J'ai publié récemment un important article de synthèse sur ce sujet. Voilà quels sont mes antécédents.

Il y a deux points importants que je voudrais faire ressortir aujourd'hui. Le premier a trait à la différence entre la pêche commerciale et la pêche récréative. L'une des grandes différences qui distingue la pêche récréative de la pêche commerciale est que, dans le premier cas, les poissons sont capturés individuellement. Cela signifie que les pêcheurs récréatifs ont la possibilité de choisir les poissons qu'ils conserveront et ceux qu'ils remettront à l'eau. De nos jours, les pêcheurs récréatifs sont plus nombreux à remettre leurs poissons à l'eau qu'à les conserver. Quoique cette tendance puisse sembler n'être qu'une petite différence, elle est en réalité d'énorme importance parce qu'elle constitue le fondement de la durabilité de la ressource. C'est là la principale différence que je vois entre la pêche commerciale et la pêche récréative, parce que ce processus, qu'on appelle récolte sélective, et la remise à l'eau des poissons font que la pleine durabilité de la pêche récréative est possible. D'ailleurs, beaucoup de pêches récréatives sont actuellement durables, ce qui contraste fortement avec de nombreuses pêches commerciales un peu partout au monde.

Voilà pour le premier point. Je crois qu'il est d'une extrême importance. Il concerne l'avenir et le potentiel de la pêche récréative au Canada.

Le second point que je veux souligner, qui a été traité dans l'important article de synthèse que j'ai écrit dans la dernière année, porte sur les retombées économiques, les répercussions sur la conservation et l'importance sociale de la pêche récréative.

Mike Melnik a parlé de la valeur économique de la pêche récréative au Canada, mais l'un des points que je voudrais signaler, en tant que scientifique, est qu'il existe également un énorme potentiel d'accroissement de cette valeur économique. C'est une activité durable. Qu'il s'agisse du saumon de l'Atlantique sur la côte est, du doré jaune et d'autres espèces des eaux intérieures du Canada central ou du saumon arc-en-ciel sur la côte ouest, toutes ces pêches présentent des conditions qui pourraient être améliorées. Les chiffres sont là, comme ceux publiés récemment pour le saumon de l'Atlantique, qui montrent que, si la qualité de la pêche était ramenée à ses sommets d'il y a plusieurs décennies, nous pourrions augmenter la valeur économique de ces pêches considérablement, de jusqu'à 50 % dans le cas du saumon de l'Atlantique. Ainsi, par des améliorations apportées à la pêche, la valeur économique de 128 millions de dollars, qui est celle du saumon de l'Atlantique, pourrait passer à presque 200 millions de dollars.

Si nous regardons à la grandeur du Canada, nous constatons qu'il existe d'autres situations où, dans bien des cas, la valeur économique de la pêche récréative pourrait être accrue. Dans les eaux intérieures du Canada, la pêche commerciale d'espèces telles que le doré jaune existe toujours. Il a été démontré que, dans chaque cas, la valeur du poisson pêché commercialement revient à moins de 1,00 \$ ou à quelques dollars la livre. La valeur économique de ce même poisson, lorsqu'il fait l'objet d'une pêche récréative, atteint une centaine de dollars la livre, voire plusieurs centaines. Les chiffres sont stupéfiants. Des ordres de grandeur séparent la valeur d'un poisson capturé par le pêcheur sportif de celle du même poisson pris par le pêcheur commercial.

Sur la côte ouest, il existe également des situations où, à cause des méthodes de pêche, il y a une récolte non sélective ou des prises accessoires non sélectives d'espèces telles que le saumon arc-en-ciel. La pêche d'autres espèces de saumon occasionne des prises accessoires involontaires de saumons arc-en-ciel, qui sont tués alors qu'ils auraient une valeur économique énorme s'ils étaient laissés à la pêche récréative.

• (1120)

Je ne multiplierai pas les exemples, mais je dirai que, pour peu qu'on aille dans le détail et au fond des choses, on constate partout au pays des situations où la valeur économique de la pêche récréative pourrait être accrue, et c'est de plus une activité durable. Voilà des faits très importants à méditer pour l'avenir.

Un autre point à signaler, que nous avons examiné dans notre récent article de synthèse, est l'influence des pêcheurs récréatifs sur le plan de la conservation et le fait que, de bien des façons, c'est leur argent et leur temps qui soutiennent la recherche scientifique sur la pêche et les efforts de conservation partout au pays. Leur activité est bénéfique non seulement pour les poissons de sport, mais aussi pour l'habitat des poissons et les écosystèmes, ce qui se répercute sur les espèces ne faisant pas l'objet de pêche sportive. Les pêcheurs sportifs sont devenus la principale force motrice des efforts de conservation qui profitent à tous nos écosystèmes aquatiques. C'est loin d'être négligeable.

Un autre point important est qu'une grande part de la recherche scientifique sur les espèces et les écosystèmes aquatiques dépend de l'argent des pêcheurs récréatifs et, dans de nombreux cas, des efforts qu'ils déploient sous forme de soutien logistique. Nous avons

comparé le nombre d'articles publiés sur les espèces de poisson visées par la pêche sportive et leurs écosystèmes aquatiques avec celui d'articles portant sur les autres espèces de poissons. Le nombre d'études sur les espèces de pêche sportive est des centaines, des milliers de fois plus élevé. Dans de nombreux cas, ces études sont financées à même les droits de permis de pêche récréative et les contributions faites par les pêcheurs récréatifs à des organismes non gouvernementaux et elles sont soutenues par le bénévolat de pêcheurs récréatifs. Ils ont une énorme importance pour la recherche scientifique.

En terminant, je voudrais traiter des bienfaits sociaux. On parle ces jours-ci dans les cercles et les publications scientifiques d'un phénomène appelé le trouble déficitaire de la nature. À mesure que notre pays, comme le monde entier, s'urbanise, beaucoup de gens deviennent à ce point divorcés de la nature qu'on qualifie désormais ce phénomène de trouble. Comme Mike Melnik l'a signalé — et nous en avons traité dans notre article — le plaisir que les jeunes ont à apprendre comment prendre un poisson a pour résultat non seulement de les éloigner pour un temps de leurs ordinateurs et autres appareils électroniques, mais aussi de faire naître chez eux un intérêt pour les ressources aquatiques et le monde naturel qui aura une grande importance future. Car si nous espérons préserver les milieux aquatiques, il faut comprendre que ce sont les pêcheurs récréatifs et leurs jeunes successeurs qui seront ceux qui mettront leur argent et leurs efforts pour s'assurer que ces ressources aquatiques sont protégées.

Voilà qui conclut mon intervention aujourd'hui.

• (1125)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Tufts.

Nous voilà rendus à la période de questions et réponses. C'est M. Cleary qui parlera en premier.

M. Ryan Cleary (St. John's-Sud—Mount Pearl, NPD): Merci, monsieur le président.

Et merci aussi à nos témoins.

Monsieur Melnik, monsieur Tufts, je comprends tout à fait certains des points que vous soulevez concernant les répercussions positives de la pêche récréative sur l'économie, sur le bien-être mental et sur la société. Quand je prends mon BlackBerry, je m'arrête à la toile de fond, qui est une photo d'un feu de camp sur la plage à Gambo, au centre de Terre-Neuve — je suis député de Terre-Neuve-et-Labrador —, avec un ciel orangé, le plus beau qui soit.

Lorsque le climat devient quelque peu tendu, lorsque des gens comme M. Sopuck prennent la parole devant le comité...

Des voix: Oh, oh!

M. Ryan Cleary: ... j'allume alors mon BlackBerry, qui me ramène à ce moment à Gambo, au centre de Terre-Neuve.

Sur une note plus sérieuse, je pars au moins une semaine, sept jours même en année d'élection, avec mes deux fils, une tente, une hache et le camion, pour le centre de Terre-Neuve, à 20 milles dans la forêt, et là, nous nous retrouvons. Nous ne traînons pas nos téléphones cellulaires qui, de toute façon, ne fonctionneraient pas là-bas. Je saisis bien ce que vous dites. Je trouve ça merveilleux.

J'ai une question sérieuse à vous poser, tous deux. Elle concerne le ministère fédéral des Pêches et des Océans et ce qu'il pourrait faire de plus pour soutenir la pêche récréative au Canada. Que pourrait-il faire de plus? Qu'est-ce qu'il ne fait pas? Quelles sont ses faiblesses? Qu'est-ce que, précisément, le ministère fédéral des Pêches et des Océans pourrait faire de plus pour soutenir la pêche récréative au Canada?

M. Bruce Tufts: Voulez-vous, monsieur Melnik, que je réponde en premier?

M. Mike Melnik: D'accord.

M. Bruce Tufts: Je ferai remarquer que j'assiste à des réunions portant sur les pêches tant au pays qu'à l'étranger. Je constate qu'il y a, dans ce pays, de moins en moins de scientifiques qui travaillent dans le domaine de la pêche récréative et que les travaux scientifiques portant sur la pêche récréative ne cessent de diminuer. En fait, très peu de mes collègues universitaires travaillent dans ce domaine. Quelques-uns y ont travaillé de façon intermittente au cours de leur carrière. Il n'y a pas de scientifiques, à une exception près peut-être, que je connaisse au ministère des Pêches et des Océans qui se consacrent à l'étude de problèmes associés à la pêche récréative, et il y a pourtant tellement à faire. Voilà quelle est la situation.

Un autre point que je voudrais mettre en lumière, c'est que les pêches commerciales ont eu historiquement une extraordinaire importance dans ce pays et que la pêche récréative a toujours un peu fait figure de parent pauvre. Je pense que nous arrivons à une époque où, en regardant de près la situation, nous ne pourrions pas manquer de conclure que la pêche récréative a une plus grande valeur économique, qu'il s'agit d'une activité durable et qu'il existe beaucoup d'endroits où la pêche récréative et la pêche commerciale sont quelque peu en conflit.

Comme je l'ai mentionné, il y a les prises accessoires de saumons arc-en-ciel sur la côte ouest. Dans le Canada central, la pêche récréative et la pêche commerciale se partagent le doré jaune, et des décisions pourraient être prises pour réserver à la pêche récréative certaines des espèces de poisson de sport. Nous pourrions modifier les méthodes de récolte en eaux côtières de manière à ce que les espèces de poisson de sport puissent passer, puissent échapper aux filets maillants qui sont tendus pour le saumon sockeye.

Il y a beaucoup de choses qui pourraient être faites. Je serais enclin à dire que nous en sommes presque au point où il faudrait procéder à une évaluation approfondie des moyens à prendre pour protéger et améliorer la pêche récréative.

● (1130)

M. Ryan Cleary: Allez-y, monsieur Melnik.

M. Mike Melnik: Je vous remercie de cette question. Je suis heureux que M. Tufts soit ici pour parler de façon plus approfondie de l'aspect scientifique de la pêche récréative. Je voudrais, pour ma part, traiter de son côté promotionnel.

Les 3 millions de dollars en nature dont nous bénéficions de la part des médias — nous parlons ici de CTV, de médias nationaux, de médias locaux, de stations de radio et de télévision, de presse imprimée et de médias sociaux — sont le fruit d'une dépense de 50 000 \$ par notre association. Nous faisons tout. J'en fais des blagues tous les printemps; je me mets à genoux pour supplier les stations de radio, les chaînes de télévision, les revues, Sun Media, Postmedia, de nous accorder quelques lignes, un peu de temps d'antenne pour promouvoir la pêche récréative.

Nous sommes cependant heureux de le faire. Nous croyons qu'il est nécessaire de promouvoir la pêche récréative. Mais je pense qu'il serait utile de bénéficier de quelque financement gouvernemental à cette fin, que ce soit par l'entremise de notre association ou directement de la part de Pêches et Océans ou de la Commission du tourisme, peu importe. Je ne pense pas que nous faisons du bon travail à cet égard dans ce pays.

Nous devons faire connaître plus d'histoires comme celle que vous venez de nous raconter au sujet de la photo sur votre BlackBerry, des histoires personnelles sur la façon dont les sorties de pêche nous touchent positivement, non seulement économiquement, mais surtout en raison de ce rapprochement familial qu'elle favorise. Je me souviens de la première fois que j'ai emmené mes trois enfants à la pêche. Il va sans dire que je n'ai pas pêché moi-même, trop occupé que j'étais à démêler les lignes, à appâter les hameçons et à décrocher les poissons. Quel plaisir nous avons eu! Ce sont des souvenirs impérissables. Malheureusement, les gens ne pensent pas spontanément à la pêche lorsqu'ils envisagent leurs options de loisirs. Je pense que nous devons mieux travailler pour la promouvoir.

M. Ryan Cleary: Excellent. Merci beaucoup.

Je cède mon temps de parole à mon collègue ici.

[Français]

M. François Lapointe (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, NPD): Bonjour, monsieur Tufts.

J'ai trouvé fort intéressants vos commentaires sur le trouble déficitaire de la nature et le fait que la pêche commerciale peut représenter environ 1 \$ en activité économique alors que la même livre de poisson peut en représenter jusqu'à 100 fois plus. Je vais poursuivre dans le même ordre d'idées.

Monsieur Melnik, dans votre témoignage, vous avez dit que chaque pêcheur avait consacré en moyenne 27,3 jours à la pêche pendant ces mêmes 12 mois. Vous avez aussi mentionné que neuf millions de Canadiens étaient allés à la pêche. Y a-t-il vraiment neuf millions de gens qui, en moyenne, passent 27,3 jours à pêcher chaque été au Canada?

[Traduction]

M. Mike Melnik: Je reprenais les chiffres de l'Enquête canadienne sur la nature, qui a été menée par le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'importance de la nature pour les Canadiens. Selon cette enquête, portant sur une période de 12 mois, parmi les 24 000 Canadiens adultes interrogés, les pêcheurs récréatifs avaient consacré en moyenne 27,3 jours à leur sport. Il ne s'agit pas de notre enquête; c'est le rapport du Groupe de travail qui le dit.

[Français]

M. François Lapointe: C'est parfait. Je vous remercie.

Je voulais simplement souligner à quel point c'est important. On parle d'une industrie de plus de 8 milliards de dollars et de 9 millions de personnes qui sont directement concernées.

Il faut s'assurer que ce phénomène sera durable. Cependant, il y a un problème dont les témoins ont souvent parlé. Ils ont des inquiétudes par rapport aux espèces envahissantes. La protection de l'habitat des espèces relève de la compétence fédérale.

Quelles sont vos observations sur l'état des lieux par rapport à la présence d'espèces envahissantes? Si on ne fait pas attention à cela à long terme, quel impact y aurait-il sur l'état des stocks, donc sur la pêche récréative?

•(1135)

[Traduction]

M. Bruce Tufts: Je suis heureux de répondre à cette question. Il existe certainement bon nombre de différentes menaces qui pèsent sur nos écosystèmes aquatiques d'eau douce et sur nos pêches côtières. Les espèces aquatiques envahissantes et la destruction des habitats viennent au premier et au deuxième rangs des problèmes des pêches d'eau douce ainsi que des pêches côtières.

Ce qu'il faut retenir de mes propos est, je pense, l'étonnement que je ressens, en tant que scientifique, devant le fait que nous sommes aux prises avec des problèmes de ce genre, qui risquent d'avoir des répercussions économiques énormes et que nous sommes si peu nombreux, virtuellement seuls dans la salle, à chercher à les résoudre. J'ai des collègues dans le monde universitaire qui travaillent sur les espèces envahissantes. Cependant, je pense que l'une des contributions que les scientifiques des organismes gouvernementaux, lorsqu'ils sont présents, serait de faire converger les efforts, de présenter des problèmes qui les intéressent, par exemple, comment accroître le potentiel de la pêche récréative.

À l'heure actuelle, il n'y a personne à la table de la part du gouvernement pour aider à résoudre ces questions. Je regrette d'avoir à le dire aussi crûment, mais on m'avait avisé que je pouvais parler sans détour devant ce comité.

[Français]

M. François Lapointe: Monsieur Tufts, votre commentaire est dur. Vous dites qu'il n'y a personne de la part des instances fédérales qui se retrouvent à la table. Ce commentaire est assez tranchant. Pouvez-vous vous exprimer un peu plus en détail sur ce problème?

[Traduction]

M. Bruce Tufts: Certainement. Je m'excuse d'avoir été aussi abrupt. Je ne voulais pas m'exprimer tout à fait comme je l'ai fait.

Le point à retenir est que je parle ici de la pêche récréative en tant que scientifique et, lorsque je compte, dans ce pays, les gens qui travaillent aujourd'hui dans ce domaine, je constate qu'ils ne sont qu'un petit nombre. Il y en a dans le milieu universitaire qui y travaillent de temps à autre, mais il y en a très peu qui se consacrent à la recherche sur la pêche récréative. Comme je l'ai dit, je n'ai pas de collaborateurs dans ce domaine qui sont encore au gouvernement fédéral.

[Français]

M. François Lapointe: Merci, monsieur Tufts. Il était très important d'entendre cette position.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Lapointe.

Monsieur Sopuck, c'est à vous.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Merci.

Merci pour l'exposé.

Je dois dire, monsieur Tufts, que je suis bien d'accord avec vous sur le manque d'efforts du gouvernement fédéral dans le domaine de la pêche récréative. De fait, l'une des raisons qui a poussé les membres conservateurs du comité à insister que l'étude se fasse était d'évaluer le rôle du gouvernement fédéral en matière de pêche récréative et de formuler des recommandations pour l'avenir. Vos témoignages, le vôtre et celui de M. Melnik, ont été extrêmement utiles à cet égard.

Cela étant dit, je suppose, monsieur Tufts, que le doré jaune est considéré, dans l'ensemble, comme l'espèce ayant la plus grande valeur au Canada. Est-ce exact?

M. Bruce Tufts: Oui.

M. Robert Sopuck: Malheureusement, jusqu'à ce jour, les efforts de recherche de Pêches et Océans ont porté principalement sur les pêches commerciales côtières et sur d'autres questions. Le ministère des Pêches et des Océans fait-il des travaux de recherche sur le doré jaune?

M. Bruce Tufts: Pas à ma connaissance.

M. Robert Sopuck: D'accord. Il est important que cela figure aussi dans le compte rendu.

Pour ce qui est de financement, connaissez-vous, monsieur Tufts, notre programme de partenariats pour la conservation?

M. Bruce Tufts: Oui. C'est un grand pas dans la bonne direction.

M. Robert Sopuck: Nous avons récemment augmenté de 30 millions de dollars son budget, qui atteindra un total de 55 millions de dollars. Jusqu'à ce jour, plus de 400 projets coopératifs de conservation ont été réalisés avec le concours de groupes de pêcheurs.

Dans l'ensemble, quel sera l'effet de ces projets, tant pour les groupes de pêcheurs que sur la ressource elle-même, en ce qui concerne la protection des poissons et de leur habitat?

M. Bruce Tufts: Ce sont des avancées extraordinaires. Sans aucun doute, plusieurs de ces projets auront des incidences positives. Le plus important est que la majeure partie du problème semble se régler, mais il nous manque encore plusieurs éléments cruciaux.

Je dois dire que dans ma communauté scientifique, nous parlons beaucoup ces jours du travail qui se fait pour la conservation des habitats partout dans le monde. Bien que ce travail repose sur de bonnes intentions, dans bien des cas il est dommage que la communauté scientifique ne dirige pas les projets, n'en évalue pas le succès et n'en documente pas les impacts. Cela renforce ce que je disais au sujet de l'expertise scientifique partout au pays; afin que ce travail se poursuive dans la bonne direction, il est crucial qu'il repose sur un élément scientifique solide qui évalue et dirige une bonne partie de ce qui se fait.

•(1140)

M. Robert Sopuck: Quand j'étais biologiste des pêches au début de ma carrière, plusieurs d'entre nous s'occupaient de la pêche récréative, et je suis d'accord avec vous: les gens ont tendance à s'en écarter. Comme je vous le disais, l'un des objectifs de cette étude est de comprendre exactement ce que vous nous dites, monsieur Tufts.

Monsieur Melnik, vous siégez au Comité consultatif sur la chasse et la pêche à la ligne pour la Canadian Sportfishing Industry Association, n'est-ce pas?

M. Mike Melnik: Pas personnellement, non. Phil Morlock, notre président des affaires gouvernementales y siége.

M. Robert Sopuck: Mais votre association y est représentée.

M. Mike Melnik: Bien sûr.

M. Robert Sopuck: Que pouvez-vous dire de l'efficacité de la présence de pêcheurs à la ligne, de chasseurs et de groupes de tir sportif dans la salle des machines du gouvernement, si l'on peut dire, pour donner des conseils à d'importants ministres?

M. Mike Melnik: C'est très utile, et je dis souvent cela à nos membres quand ils me demandent ce que nous faisons de l'argent de leurs cotisations. Je leur souligne avant tout le travail de Phil Morlock, de Tom Brooke et des autres personnes qui s'occupent de notre comité des affaires gouvernementales. C'est fantastique de pouvoir côtoyer des députés, comme nous l'avons fait il y a quelques semaines au petit-déjeuner du caucus des amants du plein air. Il nous est très utile d'être à la table, et nous en sommes très reconnaissants.

M. Robert Sopuck: C'est fantastique.

Monsieur Tufts, étant donné que la remise à l'eau du poisson vivant est essentielle à la durabilité de nos pêches récréatives, pourriez-vous nous parler de la mortalité par capture et de ce que vous faites pour réduire cette mortalité quand on remet le poisson à l'eau? Vous pourriez peut-être aussi nous parler de la recherche que vous menez dans ce domaine.

M. Bruce Tufts: Excellente question, merci.

En fait, je participe à la recherche dans ce domaine presque depuis le début de ma carrière. Je travaillais sur la côte Est du Canada à Dalhousie University quand la remise à l'eau du saumon de l'Atlantique vivant est devenue obligatoire. Il y a eu beaucoup de discussions et de controverse là-dessus. J'ai fini par diriger ma recherche sur la survie du saumon de l'Atlantique remis à l'eau pour déterminer ce que l'on pourrait faire pour améliorer la situation.

Au cours des années, j'ai mené de très nombreuses études sur différentes espèces pour déterminer les répercussions de la remise à l'eau du poisson vivant et pour voir si une partie du taux de mortalité est liée à cela. Je peux vous assurer sans aucun doute que d'après les résultats de ces études, la grande majorité de ces poissons survivent.

Justement l'autre jour au laboratoire, nous regardions un achigan qui avait été capturé et qui se trouvait dans une pêcherie d'achigan du lac Ontario depuis 18 ans. Ce poisson avait 18 ans. L'achigan est une cible très importante des pêcheurs à la ligne, et le fait que nous trouvions des poissons qui ont 17 et 18 ans confirme qu'après avoir été capturés et remis à l'eau, ils survivent. Nous avons effectué des études après marquage sur des poissons remis à l'eau, et presque tous ces poissons ont survécu.

Dans les quelques régions où il y a eu des problèmes, où les poissons remis à l'eau ne survivaient pas, les résultats de ma recherche ont en fait aidé les pêcheurs à la ligne à comprendre l'énorme importance de remettre les poissons à l'eau ainsi que l'importance de la température de l'eau dans laquelle on les rejette. L'industrie de la pêche à la ligne écoute bien ces recommandations, et c'est une très bonne chose. Les pêcheurs appliquent nos recommandations en veillant très consciencieusement à ce que les poissons qu'ils remettent à l'eau soient en très bon état.

M. Robert Sopuck: Pourriez-vous nous parler de chaque espèce cible de la pêche à la ligne et nous dire quels sont les taux de mortalité par capture pour chaque espèce, en termes généraux?

M. Bruce Tufts: Bien sûr. Il faut cependant que je vous dise que dans mon travail, j'ai beaucoup étudié certaines choses comme la température de l'eau et dans quelle mesure une telle variable, même pour une espèce comme le saumon de l'Atlantique, peut influencer sa survie ou sa mortalité.

Voici ce que vous trouvez dans la documentation. Dans des conditions qui conviennent au poisson — si la température de l'eau est bonne et si les pratiques de pêche à la ligne sont raisonnables —, je peux vous dire que les résultats de toutes mes études, sans exception, indiquent que le taux de survie dépasse 90 %. Ils

indiquent aussi que la mortalité par capture constitue généralement moins de 5 % de la mortalité de toutes les espèces de poisson.

Il y a peut-être quelques exceptions à cela quand la température de l'eau monte beaucoup, ces choses-là ne sont pas naturelles pour le poisson de nos jours. Dans certains de ces cas, le taux de mortalité est plus élevé. Mais je pense que dans bien des situations, comme dans celle de la pêche au saumon de l'Atlantique, les pêcheurs à la ligne et les responsables des pêcheries comprennent maintenant qu'ils doivent fermer la pêcherie dans certains cas quand la température de l'eau devient trop élevée.

• (1145)

M. Robert Sopuck: C'est vrai.

Monsieur Melnik, cette étude est la première du genre que le Comité permanent des pêches et des océans entreprend à ce que je sache. À mon avis, elle est très importante. Nous entendons ici des témoignages très profonds et très intéressants.

Pourriez-vous nous expliquer, monsieur Melnik, pourquoi une telle étude est importante?

M. Mike Melnik: Je pense qu'il est toujours bon de s'arrêter pour examiner ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas, autant au gouvernement que dans l'entreprise privée. Nous sommes vraiment heureux d'avoir été invités à témoigner devant ce comité.

À mon avis, il faut que nous posions des questions sérieuses. Je suis impressionné par le fait que le comité de la Chambre sur les pêches et sur les océans examine la façon dont on fait les choses à l'heure actuelle. Je suis vraiment heureux de voir cela, parce que c'est la seule façon de faire des progrès: il faut examiner ce que nous ne faisons pas bien, corriger le tir, établir un plan d'action et aller de l'avant.

M. Robert Sopuck: Monsieur Tufts, je reviens à vous pour vous demander quel est l'état des travaux de surveillance et d'évaluation des stocks pour la pêche récréative partout au Canada? Je sais, notre pays est vaste, et c'est une question à laquelle il est difficile de répondre, mais que pensez-vous en général du travail d'évaluation des stocks effectué sur nos pêcheries récréatives?

M. Bruce Tufts: Je crois que cela dépend des régions évaluées. Je pense qu'on a toujours fait beaucoup d'efforts pour évaluer les stocks d'espèces comme le saumon de l'Atlantique. Les saumons nous facilitent la tâche, parce que nous pouvons les compter quand ils remontent une rivière. J'ai l'impression que l'on a beaucoup réduit les efforts d'évaluation des stocks et d'autres aspects de la pêche au saumon de l'Atlantique ces dernières années. Il me semble voir plusieurs aspects de la pêche au saumon de l'Atlantique sur la côte Est du Canada que nous ne comprenons que très peu.

Je crois que la province surveille encore un grand nombre de stocks dans les pêcheries de l'intérieur, mais ces cas relèvent en réalité de la compétence provinciale. Je sais un peu moins bien ce qui se passe sur la côte Ouest du Canada, mais j'ai l'impression que là-bas on accorde moins d'attention à la pêche récréative et aux espèces qui en sont la cible, comme la truite arc-en-ciel, qui a une immense valeur en pêche récréative. J'ai l'impression que la majeure partie des efforts d'évaluation des stocks porte sur les espèces commerciales comme le saumon rouge et les autres espèces de saumon.

M. Robert Sopuck: Je crois que j'ai épuisé tout mon temps. Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Sopuck.

Monsieur MacAulay.

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis très heureux d'entendre ces témoins. Comme je viens de l'Île-du-Prince-Édouard, je comprends tout à fait l'importance des pêches commerciale et récréative. Elles sont toutes deux très importantes.

Je tiens aussi à vous assurer que d'après ce que j'ai compris, nous sommes ici pour répondre à des questions extrêmement sérieuses. Cette étude n'est pas un événement promotionnel. Nous visons à trouver des moyens d'améliorer la situation. C'est pourquoi j'ai beaucoup exhorté ce comité à faire progresser cette étude et à écouter des personnes comme vous.

De tous les renseignements qu'on nous a distribués, il y en a certains que j'ignorais. Un certain nombre de ces renseignements sont importants, et les autres le sont moins. Vous nous avez dit que les Canadiens dépensent plus pour faire de la pêche récréative que pour manger chez Tim Hortons ou pour acheter de la bière; c'est assez intéressant.

Monsieur Melnik, vous nous avez dit dans votre allocution qu'il serait important que les pêches reposent sur des données scientifiques. Vous avez parlé d'occasions de libre accès. Je voudrais que vous nous en disiez plus à ce propos. Je suis tout à fait d'accord que cette pêche repose sur des données scientifiques et que le libre accès est crucial, mais je voudrais que vous nous donniez un peu plus de détails.

M. Mike Melnik: J'aimerais vraiment que notre président des affaires gouvernementales, Phil Morlock, ne soit pas en déplacement aux É.-U. aujourd'hui et qu'il ait pu venir vous parler, parce qu'il expliquerait cela d'une manière tellement plus éloquente que moi.

Il y a certainement des problèmes d'accès aux États-Unis. On les remarque autant sur la côte Est que sur la côte Ouest.

Je crois que M. Tufts connaît mieux ce sujet que moi.

• (1150)

M. Bruce Tufts: Je pourrai vous donner plus de détails en temps voulu.

M. Mike Melnik: D'accord.

Nous ne voulons pas que cela nous arrive au Canada. Ces problèmes ne sont pas aussi urgents qu'aux États-Unis, mais nous ne vivons pas non plus une vie séparée. Nous sommes touchés par ce qui se passe chez nos voisins au sud — et partout ailleurs dans le monde, mais surtout chez nos voisins au sud.

Ce problème est lié à l'accès, mais il repose aussi sur des données scientifiques. Nous soulignons toujours ce terme autant que possible. Je crois que nous nous entendons tous sur le fait que parfois la prise de décisions repose sur des raisons politiques ou émotionnelles et que parfois on les prend même pour plaire au public. Dans le cas des pêches — et de nouveau, monsieur Tufts, vous en savez plus que moi à ce sujet — il est crucial que les décisions prises dans le domaine de la pêche récréative reposent sur des données scientifiques. C'est la position de notre association.

L'hon. Lawrence MacAulay: En avons-nous assez? Comment améliorer cette situation?

M. Bruce Tufts: Je crois que le problème que Mike décrit, qui est un problème très grave dans le monde entier de nos jours, est que l'une des solutions qu'on y apporte — et les gouvernements le font pour protéger les pêches partout au monde — est celle des zones protégées. On désigne maintenant partout au monde des zones que l'on protège de la pêche afin de les rétablir. Mais selon moi, la grosse

erreur réside dans le fait que les gens ne font pas de distinction entre la pêche commerciale et la pêche récréative. C'est justement l'un de mes domaines d'expertise.

Depuis très longtemps, les entreprises de pêche commerciale font de la surpêche et endommagent des habitats et autres. Dans bien des cas, ces pêches ne sont pas sélectives. Il est très logique de protéger des zones de la pêche commerciale. Mais comme les résultats de ma recherche sur la remise à l'eau de poissons vivants l'ont démontré, la pêche récréative ne menace aucunement ces poissons. Vous pouvez remettre à l'eau les poissons vivants, vous pouvez décider de quels poissons remettre à l'eau, les responsables des pêcheries peuvent le décider pour vous — quelles espèces, quels poissons, quelle taille de poisson. C'est là toute l'importance de la remise à l'eau de poissons vivants, de la récolte sélective et de la durabilité.

Quand on propose puis qu'on approuve la protection de zones quelque part dans le monde, dans bien des cas il n'est vraiment pas logique de les protéger de la pêche récréative. Selon moi, c'est l'une des plus grosses méprises, une chose que le grand public ne comprend pas toujours. Pour les gens, la pêche, c'est de la pêche, donc il faut protéger les zones de tous les types de pêche. Mais pour ceux qui comprennent les faits scientifiques — et à mon avis, le Canada l'a très bien fait jusqu'à présent — si l'on veut protéger des zones pour y rétablir les stocks de poisson, il est logique de les fermer à la pêche commerciale, mais il n'est pas logique d'en fermer l'accès à la pêche récréative. On peut retirer la valeur économique de la pêche récréative tout en conservant une pêcherie durable où vous la voulez, parce que la majorité des poissons sont remis à l'eau ou tous les poissons sont remis à l'eau, donc cette pêche ne réduit pas la population des poissons.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup. Je comprends ce que vous dites, monsieur, mais parfois il n'est pas très facile pour les gouvernements d'appliquer ce que vous dites, parce qu'en permettant à certains de pêcher et en l'interdisant à d'autres, le gouvernement se crée des ennuis. Mais ce que vous dites est tout à fait juste.

Vous avez dit une autre chose qui m'intéresse. Vous avez mené de la recherche sur le saumon de l'Atlantique et vous me dites qu'il vaut environ 128 millions de dollars. Mais vous avez aussi dit qu'il pourrait valoir deux ou trois cents millions de dollars. J'aimerais que vous nous expliquiez plus en détail comment on pourrait en arriver là, et ce que les gouvernements pourraient faire pour cela. Avez-vous besoin d'un plus grand financement, de plus de programmes, ou d'autre chose? Je suis également convaincu qu'il est crucial qu'on éduque le grand public à ce sujet et sur ce que vous disiez sur la pêche récréative pour que les gens comprennent. Il n'est pas facile pour les gouvernements, de quel pays que ce soit, de mettre en oeuvre des initiatives que le grand public n'aime pas.

Vous pourriez peut-être nous en dire plus à ce propos, et en particulier nous expliquer quels avantages votre organisme retirerait d'une meilleure éducation du public.

M. Bruce Tufts: Je peux répondre à cela.

Dans le cas du saumon de l'Atlantique, le problème est complexe. Je crois que nous en revenons au besoin de demander à un plus grand nombre de scientifiques — et selon moi, il nous faudrait un plus grand nombre de scientifiques qui reçoivent un mandat du gouvernement — d'aborder certains graves problèmes pour rétablir les stocks de saumon de l'Atlantique. On comprend mal ce qui arrive au saumon de l'Atlantique dans l'océan. Je crois que les gens comprennent que dans l'océan, le saumon de l'Atlantique se heurte à de graves problèmes qui réduisent le nombre de poissons qui reviennent dans les rivières de l'est du Canada. Il pourrait y avoir plusieurs raisons à cela. Certains ont suggéré l'aquaculture dans des parcs en filets. Il y a bien d'autres possibilités. Mais avant tout, il nous faut les données scientifiques qui nous permettent de bien définir les problèmes — c'est ce qui nous manque — et ensuite il nous faudra le financement nécessaire pour y trouver des solutions.

Je pense qu'une des grosses erreurs que les humains ont commises dans le passé était d'appliquer des solutions faciles. Dans le cas des pêches, la plupart du temps pour résoudre les problèmes rapidement on se contentait de créer de nouvelles écloséries. Les résultats de plusieurs études ont démontré que les écloséries ne résolvent pas toujours le problème. Si l'on ne comprend pas le problème et qu'on ne rétablit pas certaines choses comme l'habitat, les écloséries ne résoudront rien. En fait, elles risqueront plutôt d'aggraver la situation.

En ce qui concerne le saumon de l'Atlantique, je crois qu'il nous faut des données scientifiques pour bien comprendre les problèmes, et ensuite nous pourrions prendre des mesures. Par exemple — et la différence est très subtile — au lieu d'une éclosérie qui ne fait qu'introduire plus de poisson dans une rivière, ces jours à certains endroits dans le monde on installe des écloséries qui préservent un stock génétique particulier ou une souche de poisson qui se trouve tout particulièrement dans certaines rivières. Nous pourrions faire cela par exemple sur la côte Est du Canada afin d'essayer de conserver les stocks génétiques où ils se trouvent, et ensuite de les utiliser pour introduire ces poissons dans les rivières d'où ils viennent initialement. Nous conserverions ainsi la diversité génétique jusqu'à ce que nous ayons déterminé la cause réelle des problèmes.

Vous comprenez donc que nous nous heurtons à des problèmes plus complexes que seuls des scientifiques détenant un doctorat pourront résoudre.

• (1155)

L'hon. Lawrence MacAulay: Je tiens à vous remercier des excellents renseignements que vous avez présentés au comité. En fait, vous nous dites que nous avons besoin de gens qui nous définissent les problèmes avant de prendre des mesures. Si vous définissez bien un problème, vous avez plus de chance de le résoudre. Vous nous dites aussi que les écloséries ne résolvent pas tous les problèmes et que les poissons pourront se reproduire d'eux-mêmes si nous prenons soin de l'écosystème.

Je crois que c'est principalement ce que vous essayez de dire au comité.

M. Bruce Tufts: C'est exact.

L'hon. Lawrence MacAulay: Vous avez aussi parlé de la truite arc-en-ciel sur la côte Ouest. Est-ce qu'en fait la situation dont nous parlons est la même que celle de la truite arc-en-ciel sur la côte Ouest et nous pourrions en améliorer la valeur économique? Est-ce ça que vous vouliez dire, monsieur?

M. Bruce Tufts: Oui, je suis désolé, c'est ce que j'essayais d'expliquer.

L'hon. Lawrence MacAulay: D'accord. Merci beaucoup.

En Alberta on a fait cesser la pêche commerciale. Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez et expliquer dans quel degré cette décision a contribué à rétablir les espèces?

M. Bruce Tufts: Je vais tenter d'y répondre, mais je ne suis pas expert sur l'état des stocks en Alberta. Cependant je peux vous dire que dans bien des cas où l'on fait cesser la pêche commerciale, après un certain temps la population se rétablit. Dans certains cas par exemple, la truite arc-en-ciel peut atteindre l'âge de 20 ans.

Il faudra probablement des années pour rétablir le nombre de poissons que l'on voudrait retrouver dans les pêcheries, mais je ne vois pas tellement de raisons ou de situations où, dans une pêcherie intérieure comme celle-ci, l'arrêt de la pêche commerciale n'aurait pas un effet positif.

L'hon. Lawrence MacAulay: Merci beaucoup. Vous nous avez donné d'excellents renseignements.

Le président: Merci, monsieur MacAulay.

Monsieur Leef.

M. Ryan Leef (Yukon, PCC): Excellent.

Je remercie nos deux témoins d'être venus aujourd'hui. Nos nombreux témoins ont exprimé plusieurs commentaires similaires sur l'argent investi par des groupes de conservation et surtout par des groupes de pêcheurs à la ligne pour rétablir des cours d'eau, des pêcheries et des habitats. En fait, il était intéressant d'entendre certains commentaires assez nouveaux, je pense, au sujet de la valeur ou des difficultés que créent les écloséries utilisées comme solutions à tous les problèmes. Il était donc important que l'on nous explique cela. C'est excellent de recevoir des opinions un peu différentes à ce stade de notre étude.

Je vais vous demander maintenant à tous deux quelles seraient vos recommandations précises si vous pouviez en présenter une ou deux à notre comité? Je dis cela en comprenant bien qu'une bonne partie de la gestion des pêches relève des gouvernements provinciaux. Y aurait-il des mesures bien précises que nous pourrions prendre en partenariat avec nos homologues provinciaux sans toutefois leur marcher sur les pieds pour corriger la situation des pêcheries intérieures? Nous avons le même problème avec la faune: le gouvernement fédéral assume un certain rôle, mais il semble toujours que les gouvernements provinciaux dominent la situation.

Avez-vous tous deux une recommandation bien précise à présenter à notre comité pour la suite de notre examen?

• (1200)

M. Bruce Tufts: Je pourrais peut-être répondre en premier. Je tiens à souligner que dans le passé, une chose a manqué à de nombreuses initiatives différentes; cette chose aurait fait des merveilles, selon moi: il s'agit des fonds nécessaires pour améliorer différentes pêcheries partout au pays sur une base scientifique. Donc si vous envisagiez d'octroyer des fonds, par exemple pour un partenariat entre des organismes fédéraux et provinciaux et des scientifiques, vous nous aideriez. Il ne faut pas injecter ces fonds dans une pêcherie particulière. Je pense que l'erreur commise dans cette situation est le fait que certaines des découvertes des scientifiques ne s'appliquent pas à une pêcherie particulière, mais à toutes les pêcheries. À mon avis, on injecte une grande partie du financement dans une région géographique ou dans des pêcheries particulières. Ces décisions sont souvent prises sans données scientifiques. Je crois que les recherches scientifiques bien menées s'appliquent non pas à une seule situation, mais à toutes les situations.

Alors une des recommandations que je vous présenterais serait d'engager au gouvernement fédéral du personnel qui a de l'expertise scientifique dans le domaine de la pêche récréative dans toutes les régions du pays. Certains de ces experts pourraient travailler en partenariat pour aborder les problèmes qui touchent les provinces dans certaines régions et qui pourraient nuire à des pêcheries particulières. Il s'agit là selon moi de mesures importantes qu'on aurait dû prendre.

M. Ryan Leef: Merci.

À vous, monsieur Melnik.

M. Mike Melnik: À mon avis, tout se résume en un mot: la communication. Qu'il s'agisse de communication, comme l'a dit M. Tufts, par échange de renseignements entre le gouvernement fédéral ou des chercheurs fédéraux et leurs homologues provinciaux ou de communication avec l'industrie, bien souvent nous, les associations, nous sentons mises à l'écart. C'est pourquoi, je le répète, nous étions extrêmement heureux d'avoir été invités à témoigner devant ce comité aujourd'hui.

Si je pouvais vous remettre une liste de deux ou trois voeux, l'un d'eux serait que vous communiquiez mieux avec l'industrie. Nous nous trouvons en premières lignes. Nous sommes Canadian Tire. Nous voyons les gens acheter des appâts. Nous sommes les fabricants. Nous sommes les agences de publicité. Nous traitons directement avec les Canadiens pendant la Semaine nationale de la pêche et à l'occasion d'autres événements.

Donc nous avons beaucoup à offrir. Nous pouvons vous transmettre beaucoup d'information, et j'espère que nous l'avons fait également aujourd'hui. Mais mon plus profond désir serait de voir une meilleure communication entre l'industrie et le gouvernement.

M. Ryan Leef: Merci. Vous avez tous deux présenté d'excellentes observations.

Selon vous, quels sont les plus grands défis auxquels les pêcheries font face au Canada aujourd'hui?

M. Bruce Tufts: Je pourrais peut-être répondre à cette question.

À mon avis, dans mon domaine on observe dans le monde entier une mauvaise compréhension de la distinction entre la pêche récréative et la pêche commerciale. La grande majorité de la population ne comprend pas cette distinction, et les gens accepteraient que l'on ferme complètement toutes les pêcheries pour assurer la conservation telle qu'ils la comprennent. Personnellement, il me semble que nous devrions éduquer le public pour que les gens comprennent à quel point la pêche récréative est importante pour eux et pour qu'ils s'y attachent profondément en la pratiquant eux-mêmes.

Je l'ai vu au cours des années. Le plaisir qu'un enfant ressent en tenant le tout premier poisson qu'il a capturé, et ce qu'il apprend en le remettant à l'eau pour assurer la durabilité de l'environnement ou même en ramenant à la maison un poisson de taille moyenne pour le manger en comprenant qu'il s'agit de l'utilisation durable d'une ressource naturelle, d'un capital dont l'intérêt nous fait vivre. Voilà le type de messages que nous devons transmettre. Il ne suffit pas de fermer des zones naturelles terrestres et aquatiques entières à la participation du public. Ce serait la pire menace que nous pourrions causer, parce que nous perdriions des habitats et nous ouvririons l'accès à des espèces envahissantes sans que personne ne surveille ces choses.

• (1205)

M. Ryan Leef: Excellente remarque.

À vous la parole, monsieur Melnik.

M. Mike Melnik: Je suis tout à fait d'accord avec M. Tufts. À mon avis, l'un des plus grands problèmes de la pêche récréative survient dans la génération à venir.

Vous savez, j'ai entendu dire que la Ligue canadienne de football, la LCF, a souffert d'avoir perdu le contact de toute une génération de jeunes. Une génération entière — et je crois que mes enfants en font partie — s'est mise à suivre la LNF au lieu de la LCF. Il faut que nous continuions à faire la promotion de la pêche récréative et des avantages qu'elle apporte à la génération à venir. Comme le disait M. Tufts un peu plus tôt, les personnes qui utilisent ces ressources sont aussi celles qui s'efforcent de les protéger. Elles y investissent leur argent, leur temps et des heures de bénévolat.

À mon avis, voici le défi à relever: si nous ne convertissons pas, si l'on peut dire, la prochaine génération aux joies et aux avantages de la pêche récréative, nous risquons de perdre une génération entière, et ces jeunes ne s'en préoccuperont plus du tout quand ils seront dans la vingtaine ou la trentaine et qu'ils seront submergés par les tâches de leur vie quotidienne. Sans compter la distraction des appareils électroniques que nous connaissons tous. Il faut que nous fassions la promotion de la pêche récréative auprès des jeunes.

M. Ryan Leef: C'est excellent.

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Il vous reste deux minutes.

M. Ryan Leef: Bien. J'ai encore un peu de temps.

Je vous remercie tous deux d'avoir présenté ces observations. Les chiffres sont très intéressants. Certains d'entre nous les connaissent depuis longtemps. Ils indiquent une contribution extraordinaire au PIB et beaucoup d'heures de participation. Et en plus, bien entendu, il y a l'énorme contribution à la conservation qu'apportent les groupes et les organismes de pêcheurs à la ligne.

Ces chiffres sont intéressants. Vous avez peut-être une idée des raisons, puisque vous nous avez un peu parlé de commercialisation. On voit des cannes à pêche dans la plupart des magasins. On en voit à Canadian Tire et dans les boutiques de sport, et les revues font une bonne promotion de la pêche. Mais quand nous parlons à des groupes de pêcheurs, ce que nous faisons très souvent, et que nous leur disons qu'un plus grand nombre de Canadiens font de la pêche que ceux qui jouent au golf et au hockey mis ensemble, même les pêcheurs à la ligne s'étonnent d'entendre ces statistiques.

Est-ce tellement évident que nous ne le remarquons plus? Qu'est-ce qui nous échappe pour que même les groupes de pêcheurs à la ligne ne comprennent pas l'impact qu'ils ont eux-mêmes sur tous ces domaines?

M. Mike Melnik: Je vais répondre en premier, si ça ne vous dérange pas, monsieur Tufts.

M. Bruce Tufts: Mais bien sûr.

M. Mike Melnik: J'ai été profondément frappé de lire certains des résultats de l'étude menée par notre groupe de recherche indépendant. Je ne savais pas qu'un plus grand nombre de Canadiens adultes font de la pêche que ceux qui jouent au golf et au hockey mis ensemble. Je pensais que les golfeurs étaient bien plus nombreux que les pêcheurs. Oui, j'ai été surpris moi aussi. Nous l'avons tous été, et en même temps nous étions extrêmement heureux de voir des chiffres aussi favorables.

Je n'aime pas en revenir toujours à l'argent, mais c'est l'un de nos problèmes. Notre association s'efforce de promouvoir la pêche récréative avec un budget serré de 50 000 à 60 000 \$ par année. Nous recevons des millions de dollars en nature pour faire de la publicité, et nous en sommes heureux, mais est-ce que ce ne serait pas merveilleux de disposer d'un budget de 10 millions de dollars pour faire connaître les avantages qui résultent de la pêche à la ligne? Est-ce que ce ne serait pas extraordinaire de transmettre ce message au grand public?

Je suis d'accord avec vous. Je suis sûr que vous avez entendu de nombreux groupes qui remettaient même ces chiffres en question, mais nous confirmons ces statistiques. J'ai présenté ce document à des agences de publicité, et ces gens à la peau dure n'en revenaient pas. Ils ne savaient pas du tout que la pêche récréative était une activité si répandue.

Donc je le répète, il s'agit ici de diffuser ce message, et pour cela, il faut de l'argent.

M. Ryan Leef: Je vous remercie tous les deux.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Leef.

Merci messieurs d'avoir consacré de votre temps pour comparaître devant ce comité aujourd'hui, pour répondre à nos questions et pour nous présenter vos exposés. Vous nous avez beaucoup intéressés. Au nom de tout le comité, je vous en remercie.

Nous allons suspendre pendant quelques minutes pendant que nos prochains témoins s'installent.

• (1205) _____ (Pause) _____

• (1210)

Le président: La séance est ouverte.

Je souhaite la bienvenue à nos invités ici cet après-midi. Merci beaucoup d'être venus. Je vous remercie de consacrer de votre temps à notre comité. Comme vous le savez, nous examinons la pêche récréative au Canada.

Nous donnons habituellement 10 minutes à chaque témoin pour présenter son allocution ou sa déclaration préliminaire, puis nous passons aux questions des membres du comité.

Comme nos membres ne disposent pas de beaucoup de temps, je vous demanderai de répondre strictement aux questions de manière aussi concise que possible afin que nous puissions vous poser autant de questions que possible.

Je ne sais pas lequel de vous deux veut commencer, monsieur Huber et monsieur Smith. Veuillez-vous identifier aux fins du dossier, pour le hansard.

Je vous donne la parole en premier, monsieur Huber, si vous voulez présenter votre allocution. Dès que vous serez prêt, vous avez la parole.

M. Robert Huber (président, Thames River Anglers Association): Merci beaucoup. Je m'appelle Robert Huber. Je suis président de Thames River Anglers Association ici à London, en Ontario au Canada.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier tous de nous avoir invités à participer à cette séance du comité. Nous espérons que les idées et les points de vue que nous allons vous présenter aideront le comité à atteindre ses objectifs.

La Thames River Anglers Association a été fondée en 1986. Il s'agit d'un groupe de bénévoles environnementalistes régi par une constitution formelle et des règlements internes. Chaque membre de notre association de pêcheurs à la ligne défend la santé écologique de

la rivière Thames ainsi que son bassin hydrologique et ses habitants en participant à divers projets et à des activités d'éducation sur les pêches.

L'expérience nous a appris que la bonne intendance de l'écosystème est directement liée à l'amélioration des activités de pêche récréative. Ironiquement, notre slogan est *Dedication Today, for Tomorrow*, ou Consacrons-nous aujourd'hui au bien-être de demain.

En préparant cette allocution, nous avons examiné de près l'économie de la pêche dans le sud-ouest de l'Ontario et nous avons fait quelques observations intéressantes. Les pêches en Ontario constituent une part très importante de l'histoire de notre culture. Elles apportent une grande contribution à l'économie locale. Cette industrie fournit en emploi plus de 41 000 années-personnes. On compte plus de 1,2 million de pêcheurs à la ligne, résidents et non-résidents, qui versent environ 2,2 milliards de dollars chaque année dans l'économie ontarienne en dépenses liées à la pêche. La pêche est le moteur de l'industrie du tourisme et l'élément économique crucial de nombreuses collectivités ontariennes, surtout dans le nord de la province où 1 600 voyageurs autorisés génèrent des centaines de millions de dollars en revenus chaque année. La province délivre aussi chaque année 1 200 permis de pêche commerciale à l'appât. À tout cela s'ajoute la somme de 17 millions de dollars en ventes directes d'appâts vivants. Ces chiffres sont tirés de la Stratégie ontarienne relative aux pêches, dont le document, qui est en anglais seulement, s'intitule *Fish for the Future*. C'est de là que nous avons tiré ces données.

Notre point de vue s'articule autour de quatre volets visant l'amélioration des pêcheries. Les deux premiers volets portent sur les habitats et sur la protection des espèces. Selon nous, il faudrait une surveillance plus officielle pour protéger les habitats écologiquement vulnérables ainsi que pour conserver et améliorer les pêcheries qui attirent les touristes et dans lesquelles les collectivités jouissent d'activités culturelles et récréatives.

Nous voudrions surtout que les gouvernements fédéral et provincial fournissent un meilleur soutien financier et législatif qui permettrait d'éliminer par exemple les barrages et les radiers récréatifs qui nuisent aux écosystèmes et de démanteler ceux qui ne servent pas à contenir des inondations ou qui ne produisent plus d'hydroélectricité d'une manière rentable pour les contribuables.

Nous nous concentrons avant tout sur la rivière Thames. C'est l'une des rivières ontariennes les plus riches en espèces. On y compte plus de 90 espèces de poissons et d'espèces aquatiques qui figurent à la liste des espèces menacées, en voie de disparition ou préoccupantes. Cela comprend 12 espèces de poisson, 6 espèces de reptiles et 7 espèces de moules.

Nous avons chez nous un barrage du nom de Springbank Dam — à ne pas confondre avec les projets de Calgary — qui date du début du XX^e siècle. Il servait à créer un réservoir récréatif pour l'aviron. On l'a réparé au début des années 2000 avec des fonds fédéraux et provinciaux, mais il ne s'est pas fermé la première fois qu'on l'a essayé en 2008, alors il est resté ouvert depuis cette date. Tout l'écosystème s'est rétabli d'une façon extraordinaire, mais on a établi des plans pour le réparer et rétablir le bassin, ce qui risque de détruire tout le rétablissement écologique qui a eu lieu. Par exemple, on a observé que quand le barrage fonctionne, le bassin qu'il crée contient un taux d'*E. coli* 55 fois plus élevé que les taux acceptés par la province. Ce chiffre nous vient du rapport technique publié en avril 2007 par l'organisme Trout Unlimited Canada.

Maintenant je vais vous parler de ce que nous considérons comme nos activités de défense des causes auprès de différentes instances gouvernementales et d'autres organismes. En 2008, dans son Nouveau cadre stratégique pour la gestion écologique de la pêche sportive, le gouvernement a subdivisé la province de l'Ontario en 20 zones de gestion des pêches. Le ministère des Richesses naturelles a aussi élaboré des trousseaux de réglementation pour chacune des 15 espèces les plus appréciées du public. Chaque zone devrait créer un conseil consultatif, élaborer un plan de gestion des pêches et modifier les règlements selon la loi qui régit les pêches conformément au plan établi. Il faudrait pour cela surveiller et évaluer régulièrement la zone, puis modifier le plan en y ajoutant les mesures de gestion que l'on prendra éventuellement en fonction des résultats.

● (1215)

Notre région est désignée sous le nom de Secteur 16 de la gestion des pêches. Avant les changements de 2008, plus de 30 millions de dorés jaunes étaient capturés par les pêcheurs à la ligne en Ontario, ce qui en faisait l'espèce de poisson la plus convoitée de la province. Pour une raison qui m'échappe, il n'y a jamais eu de Conseil consultatif de créé pour notre région, ce qui a fait que des décisions ont été prises sans que les parties intéressées participent de façon adéquate. Cela a eu comme conséquence une diminution du potentiel de prises ainsi qu'un impact économique. Par exemple la saison de pêche du doré jaune était fermée à chaque printemps depuis 2008. Un système de limite de taille par zone a été mis en place. Cela a eu un effet direct sur les pêcheurs à la ligne et sur les entreprises qui sont directement concernées par l'activité des pêches. Aucun suivi n'a été mené jusqu'au bout, aucune boîte à outils spécifique n'a été créée pour le doré jaune bien que cela soit l'espèce de poisson la plus recherchée.

Tout effort qui sera entrepris pour donner suite à ces engagements aura un effet bénéfique de grande ampleur sur la communauté des pêcheurs à la ligne du sud-ouest de l'Ontario ainsi que sur les entreprises qui dépendent de ces pratiques récréatives.

Le dernier aspect que nous voulons aborder concerne les jeunes pêcheurs à la ligne et l'enseignement. Nous sommes convaincus que le fait d'encourager les jeunes à apprendre et pratiquer la pêche constitue une activité de plein air très satisfaisante. Cela apprend aux jeunes et à leurs parents à adopter des pratiques responsables de gestion de l'environnement. Cela favorise la montée de la prochaine génération de bénévoles, d'entrepreneurs et de législateurs. C'est l'une des manières les plus valables de garantir une croissance économique future pour ce secteur.

Cela peut continuer de s'améliorer grâce à des programmes d'éducation accessibles aux écoles, à un soutien renouvelé aux programmes communautaires d'écloserie comme le nôtre, à des initiatives environnementales qui encouragent les efforts des volontaires comme par exemple le nettoyage des rivières, le programme Yellow Fish Road et d'autres programmes qui, par différents médias, y compris les médias et événements sociaux, montrent que la pêche à la ligne nous relie les uns aux autres et nous relie aussi aux rivières et aux terres qui sont une partie très importante de notre patrimoine au Canada.

Voilà.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Hubert.

Monsieur Smith, vous avez la parole.

● (1220)

Dr Darryl Smith (président, Pêche sportive provinciale, Alberta Fish and Game Association): Merci beaucoup.

Je m'appelle Darryl Smith. Au nom de l'Alberta Fish and Game Association, je voudrais vous remercier de me donner l'occasion de m'exprimer devant le Comité permanent des pêches et océans au sujet de la pêche récréative au Canada.

Je suis pêcheur à la ligne depuis longtemps, je suis bénévole et je milite pour une gestion des ressources et un aménagement du territoire responsables. Je suis actuellement président pour la Pêche sportive provinciale de l'Alberta Fish and Game Association. Je vis dans la région de la rivière de la paix, dans le nord-ouest de l'Alberta.

Pour vous en dire un peu plus de l'Alberta Fish and Game Association, il s'agit de la plus importante et de la plus ancienne des organisations de conservation d'Alberta. Elle représente plus de 24 000 pêcheurs à la ligne, chasseurs et défenseurs de l'environnement. Le cœur de notre projet concerne l'usage durable des poissons et de la vie sauvage et la protection de leur habitat.

Nous pensons qu'il faut opérer un changement dans la manière dont nous allons désormais gérer les ressources de nos pêches, si nous voulons voir des améliorations au niveau des occasions de pêche récréative. Il y a deux principaux motifs d'inquiétude. Le premier est sociétal et tient au changement d'attitudes et de choix des Canadiens dans ce qui est une société de plus en plus urbaine. Le second tient à notre échec collectif à prendre en charge les effets cumulés de tous les usages sur l'environnement, qu'il s'agisse d'activités récréatives, de l'agriculture, de l'industrie, de la croissance urbaine ou des besoins en infrastructures.

Dans son rapport de 1998 *Rising to the challenge: A new policy for Canada's freshwater fisheries* M. Peter H. Pearce a déclaré qu'il se préoccupait non seulement de corriger les manques du passé, mais aussi de suggérer le type de changements que nous devrions entreprendre pour pouvoir subvenir aux besoins des générations futures.

Beaucoup de recommandations du rapport ont été inscrites dans la loi, particulièrement en ce qui concerne la réglementation, la gestion et la répartition de la ressource halieutique. Mais aujourd'hui, le critère qui détermine réellement la santé des pêches est le maintien de la productivité de l'écosystème aquatique.

L'Alberta est vraiment une étude en cours, car nulle part ailleurs au Canada on ne voit autant de changements ou d'impacts simultanés au plan sociétal, économique et environnemental. J'ai eu la chance de voyager dans tout le pays, y compris dans les territoires du Nord et les changements que j'observe ici, je vis ici depuis ma naissance, sont stupéfiants.

La vérité, c'est qu'aujourd'hui la grande majorité des Canadiens vit en milieu urbain. Il en va de même en Alberta avec plus de 80 % des citoyens qui s'installent dans les centres urbains. Un point de vue utopique s'est développé et beaucoup d'habitants ne savent pas grand-chose de ce qui fait vivre l'économie ni même ce que sont les sources de nourriture.

Du point de vue des pêches, l'Alberta fait face à des défis liés à un ensemble complexe de circonstances qui mettent la province à l'écart du reste du Canada. Il en résulte une menace pour la durabilité de nombreuses espèces de poisson. Malgré les risques, rien n'indique que d'autres provinces ou territoires auraient fait des choix radicalement différents pour contrebalancer la pression sociétale, économique et environnementale dans les mêmes circonstances.

Les modifications réglementaires visant les pêcheurs à la ligne ne sont efficaces que lorsque la capacité productive de l'écosystème n'est pas compromise. L'utilisation d'obligations de remises à l'eau des captures afin de rétablir les populations provoque de vraies inquiétudes. C'est devenu la panacée et l'action principale, ce qui a pour effet de retarder ou de masquer d'autres impacts à long terme qui doivent être pris en compte au-delà de la pêche à la ligne. À vrai dire, en Alberta, les responsables sont sur le point de dire: « Fermons les pêches » sans prendre en compte le fait que nous avons aussi des mines de charbon, des exploitations forestières ainsi que le développement d'activités gazières et pétrolières sur le même territoire. Sans endroits pour pêcher, cela sera un vrai problème.

La remise à l'eau de captures a aussi pour effet de transformer progressivement la pêche à la ligne en un simple passe-temps. Tandis que la pêche à la ligne se voit réduite, nous perpétons le mythe selon lequel le poisson qui se trouve sur notre table vient du supermarché. Cela est aggravé par le fait qu'il existe dans les cadres urbains de nombreuses activités de loisirs, de nombreux styles de vie qui sont en concurrence. La possibilité de pratiquer la pêche à la ligne dans de tels cadres est souvent extrêmement limitée. La pertinence future de la pêche à la ligne et de la participation doit être un sujet de préoccupation majeur pour nous tous.

• (1225)

Les populations de poissons continuent à décliner. En Alberta, l'inscription sur la liste des espèces menacées ou en danger de disparition de l'omble à tête plate, de la truite fardée, de la truite arc-en-ciel de l'Athabasca et de l'ombre arctique, malgré l'existence de règlements limitant ou interdisant les captures de ces espèces depuis 25 ans parfois, nous montre que la gérance environnementale indispensable dans toutes les politiques gouvernementales n'a pas été efficace. Je crois que le plus déroutant c'est que nombre de stratégies et de politiques identifient clairement les problèmes mais n'ont pas entrepris les actions nécessaires à l'accomplissement des objectifs.

Le mirage d'une gestion intensive et concentrée dans les endroits où les poissons et leur habitat sont la priorité, dans de vastes espaces géographiques qui subissent simultanément des changements rapides ou qui se développent, constitue un idéal, mais cela n'est pas basé sur la réalité. L'accomplissement de cet idéal a été la ligne de mire en Alberta, avec comme résultat que même les pêches les plus productives de la province sont menacées. Ce que je propose sera considéré comme étant une hérésie par certains membres de la communauté scientifique qui, comme leurs homologues urbains, sont pris au piège de leur vision utopique.

Nous proposons de concentrer notre attention sur les quelques écosystèmes aquatiques encore intacts et productifs. Il ne s'agit pas de rendre les autres systèmes orphelins, car ils seront encore gérés selon la philosophie existante des bonnes pratiques et l'approche fondée sur le paysage. Cela permettra d'assurer qu'au moins des populations refuges soient établies tandis que nous repensons notre approche de la gestion des effets cumulatifs.

Les changements de politiques et de directives nécessaires pour prendre en charge les effets cumulatifs sont les suivants: l'utilisation des terres basée sur le bassin versant et les plans de gestion de l'eau; l'application du plus haut niveau de protection aux zones riveraines et littorales; le développement de réserves d'habitat; l'établissement d'exigences de compensation pour tout développement, y compris ceux qui sont le résultat de l'extension urbaine; la mise en place de programmes de compensation pour que les propriétaires fonciers maintiennent l'habitat; l'instauration de programmes de gestion efficaces et non concurrents dans toutes les agences

gouvernementales — le MPO, la province, les municipalités, tous les échelons; il faut faire un gros effort pour s'engager dans la prévention des impacts, le contrôle de la conformité et la réhabilitation de l'application des normes actuelles.

Je ne crois pas que nous ayons un problème avec les normes existantes; c'est simplement que nous n'appliquons pas ces normes comme nous devrions le faire. Cela veut dire que la protection de l'habitat, sa restauration et son amélioration doivent devenir des priorités pour notre approche future de la gestion des pêches. Le modèle actuel repose sur des plans d'action espèce par espèce qui sont peu visibles parmi d'autres priorités concurrentes. Sans écosystèmes aquatiques sains qui conservent leur productivité, les populations de poissons, qu'ils soient introduits ou indigènes, sont en danger.

Cela nous ramène à la pertinence de la pêche à la ligne à l'avenir. Dans son rapport M. Pearce ne fait pas moins de neuf recommandations pour augmenter la participation du public dans la gestion des pêches. En Alberta l'électorat des pêcheurs à la ligne a, en grande partie, été mis à l'écart. Nous devons nous concentrer sur la croissance démographique urbaine pour nous assurer que les gens puissent avoir la possibilité de pêcher dans leurs collectivités avec le soutien de politiques et de programmes qui protègent notre patrimoine de pêche à la ligne.

Les processus de prise de décision sont devenus trop bureaucratiques et s'étalent souvent sur plusieurs années. Les points de vue des pêcheurs à la ligne se perdent et paraissent sans importance. Le niveau de frustration parmi les pêcheurs à la ligne nous conduit au bord de l'explosion, surtout dans cette province. Les pêcheurs à la ligne méritent de jouer un rôle dans le développement des politiques et l'établissement des priorités si nous voulons sérieusement prendre en considération notre patrimoine de pêche à la ligne.

Il ne s'agit pas simplement d'intégrer les politiques à tous les niveaux de gouvernement; il s'agit aussi d'intégrer les besoins et les priorités des pêcheurs et des poissons à ces politiques. Finalement, sans habitat pour les poissons, avec une productivité maintenue, il n'y aura plus de poissons pour les pêcheurs. Je vous le demande, sommes-nous prêts à faire un tel choix?

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Smith.

Nous allons passer à une série de questions de sept minutes, en commençant par M. Chisholm.

M. Robert Chisholm (Dartmouth—Cole Harbour, NPD): Messieurs, merci à tous les deux d'être parmi nous aujourd'hui afin de participer à ce débat au sujet de la pêche récréative.

Je voudrais vous interroger tous les deux, je vais commencer par M. Smith.

Je suis sensible à ce que vous avez dit au sujet de la frustration des pêcheurs à la ligne qui voudraient pouvoir agir dans les domaines que vous avez cités, la protection et la gestion de l'habitat et ainsi de suite. Mais je suis sûr qu'ils se sentent mieux depuis qu'un gouvernement NPD est au pouvoir en Alberta et lorsque nous serons au pouvoir au niveau fédéral en octobre, nous pourrions travailler ensemble pour résoudre les problèmes que vous avez soulignés.

Je suis bien entendu un peu facétieux, mais j'entends bien ce que vous dites à propos des problèmes liés à la gestion de l'habitat. Ce que vous semblez suggérer m'intéresse; au lieu de porter nos efforts sur tous les cours d'eau, rivières et lacs, nous devons nous concentrer davantage sur un petit nombre d'écosystèmes. Je crois que vous les avez appelés écosystèmes viables. Est-ce bien ce que vous suggérez?

• (1230)

Dr Darryl Smith: Ce qui me préoccupe principalement, c'est que notre approche du paysage au sens large, où en gros nous avons une série de règles communes, n'est pas efficace, par conséquent nous allons perdre nos écosystèmes les plus productifs. En général ce qui se passe en gestion des pêches c'est que nous agissons là où les problèmes sont les pires au lieu de faire de notre mieux pour protéger ce que nous avons.

Il me semble qu'il y a des exemples. La rivière Thames constitue l'exemple d'un système fortement touché, mais nous avons encore ici des systèmes que nous pourrions sauver par des politiques adéquates.

M. Robert Chisholm: Très bien, merci.

La question de savoir comment se concentrer devient plus prioritaire alors que le gouvernement... Le MPO, par exemple, a réduit nombre de ses ressources, à la fois en ce qui concerne le personnel de terrain, mais aussi concernant les scientifiques et les surveillants. Cela crée les problèmes que vous avez identifiés.

Monsieur Huber, j'ai apprécié votre exposé et ce que vous avez dit au sujet de la rivière Thames. J'ai remarqué que le premier de vos quatre piliers était la gestion de l'habitat. Le principe dont vous avez parlé est que si nous n'avons pas d'habitats sains pour les poissons, nous n'aurons pas de poissons et c'est votre priorité. J'aimerais savoir quels sont les liens entre votre organisation et le ministère des Pêches et des Océans lorsqu'il s'agit de vous aider ou de prendre en charge les questions de gestion de l'habitat et les aspects scientifiques.

M. Robert Huber: Vous avez tout à fait raison, nous ne commençons pas par l'empoisonnement, nous commençons principalement par la restauration de l'habitat. On peut faire de l'empoisonnement dans n'importe quel système fluvial, mais si ce système ne peut pas subvenir aux besoins des poissons alors vous créez une pêche à repeuplement organisé, ce qui n'est pas un résultat durable.

Cela nous oblige, par nature, à travailler directement avec le ministère des Pêches et des Océans. C'est une longue démarche. Ce n'est pas quelque chose que les pêcheurs à la ligne apprennent naturellement à faire. Il faut vraiment avoir envie de faire cela et de s'engager pour améliorer les choses à long terme. Il faut s'y prendre 10 ans à l'avance pour opérer les changements nécessaires afin de réimplanter ou d'améliorer une pêche sur un seul système fluvial. Si l'on n'est pas prêt à y passer ce temps-là, alors cela ne sera pas forcément couronné de succès.

• (1235)

M. Robert Chisholm: Comment votre organisation accomplit-elle cela? Le ministère des Pêches et des Océans a développé, ces deux dernières années, un nouveau programme qui permet les partenariats avec les organisations telles que la vôtre pour faire de la restauration d'écosystèmes. Avez-vous pu bénéficier de ce financement?

M. Robert Huber: Oui, en effet. Auparavant c'était principalement géré par la province. Depuis, une partie de la gestion de ces financements et des possibilités de bourses a été déferée à d'autres agences, comme l'Ontario Federation of Anglers and Hunters. Dans

bien des cas, le processus en a été amélioré, car les gens les plus directement impliqués dans la gestion des pêches participent de manière plus directe aux décisions concernant le financement et son attribution. Voilà l'une des améliorations que nous avons observées. Cela a permis à d'autres écloséries et à d'autres groupes comme le nôtre de mener des projets.

Concernant l'habitat, il faut encore remplir beaucoup de paperasserie afin de mener un projet dans un secteur, mais nous sommes prêts à le faire parce que nous savons que cela veut dire que si quelqu'un a un gros projet d'infrastructure ou d'exploitation de l'énergie ou autre, il devra mener les expertises environnementales et les autres processus. Ces contraintes ne sont pas là par hasard, alors nous respectons les normes que nous trouvons normal d'imposer aux autres.

M. Robert Chisholm: Monsieur Smith, monsieur Huber, pourriez-vous faire une recommandation au comité sur la manière dont le ministère des Pêches et des Océans pourrait mieux soutenir la pêche récréative ainsi que vos organisations?

Allez-y, monsieur Huber.

M. Robert Huber: Je crois que meilleures seront la communication et la cohérence à tous les niveaux, du fédéral au provincial, et avec les groupes comme les nôtres... Quand il y a de la cohérence, il est très facile d'accomplir des choses. Au niveau des politiques c'est très important. Je crois que nous devons vraiment nous tourner vers l'avenir pour tenter de combler ce fossé entre générations et former les pêcheurs à la ligne de demain.

J'ai deux enfants qui adorent la pêche. Je mange le poisson que j'attrape. Chaque jour je songe au fait que dans quelque temps ils feront exactement la même chose que moi; cela arrivera naturellement.

M. Robert Chisholm: Merci.

Monsieur Smith?

Dr Darryl Smith: Je crois que la chose la plus importante que pourrait faire le gouvernement fédéral serait de faire revenir le MPO dans les provinces de l'Ouest. En gros le gouvernement fédéral n'agit que très peu en Alberta. Voilà ma principale recommandation. Je n'en ferai pas d'autres.

Au sujet du programme fédéral de soutien à la pêche récréative, c'est positif. Bien sûr, nous voudrions que cela aille plus loin, nous nous sommes évidemment appuyés sur ces fonds.

M. Robert Chisholm: Merci beaucoup à tous les deux.

Le président: Merci, monsieur Chisholm.

Madame Davidson.

La présidente suppléante (Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC)): Merci beaucoup monsieur le président.

Merci, messieurs, d'être parmi nous aujourd'hui.

Nous avons entendu des rapports cohérents provenant de différentes parties du pays, mais aussi des différences.

Monsieur Smith, selon les informations dont nous disposons, il y a eu ces dernières années une baisse assez significative du nombre de pêcheurs à la ligne licenciés en Alberta, passant de 14 % à 6 %, ce qui est considérable. Avez-vous une idée des facteurs qui expliquent ce déclin? Pourquoi les pêcheurs à la ligne participent-ils moins? La contribution à la pêche récréative en Alberta a-t-elle décliné de manière proportionnelle? Y a-t-il un rapport? Comment d'après vous le gouvernement fédéral peut-il stimuler la participation des pêcheurs à la ligne?

• (1240)

Dr Darryl Smith: Vous avez parfaitement raison. Il y a eu un énorme déclin ces 20 dernières années et ce malgré une augmentation de la population de plus de 1,5 million de personnes. Nous avons 350 000 pêcheurs à la ligne licenciés, il n'en reste aujourd'hui que 250 000.

C'est un problème à facteurs multiples. La très faible quantité d'eau dans cette province est un facteur. J'ai évoqué tout à l'heure le problème de la mutation vers une société urbaine. Tout le monde pense que nous sommes une province rurale. Nous ne sommes pas une province rurale.

Comment le gouvernement fédéral peut-il nous aider? Je crois qu'il faut surtout faire en sorte que les pêches existantes conservent leur productivité. C'est le plus important. Les dispositions relatives à la protection de l'habitat dans la Loi sur les pêches doivent être au premier plan alors que nous avançons. Voilà à mon avis la meilleure manière de maintenir la pêche à la ligne parce que, encore une fois, sans habitat nous ne serons plus là.

Mme Patricia Davidson: Que fait votre groupe pour préserver l'habitat et pour la conservation? Quel est votre rôle?

Dr Darryl Smith: En fait, nous avons un rôle important. Nous avons un fonds en fiducie pour la faune. C'est, je crois, environ 45 000 hectares que nous avons achetés directement.

Nous collaborons très étroitement avec d'autres organisations. Nous avons la chance, dans notre province, d'avoir l'Alberta Conservation Association, dont le nom est un peu trompeur. Elle est en fait liée à un PE avec le gouvernement. Essentiellement, les pêcheurs et les chasseurs y contribuent sur chaque vente de permis. Grâce à cette organisation et à ses spécialistes qui travaillent avec nos clubs, nous avons tout, depuis l'éducation jusqu'aux programmes de protection des habitats, dans toute la province. Mais c'est surtout une approche coopérative.

La province est très grande, et la différence, ici, est que le développement y est dispersé. Ce n'est pas comme en Ontario, où, heureusement, il y a surtout le nord et l'ouest. On peut faire 400 milles au nord de là où je suis, et on trouve encore des activités industrielles et agricoles et une croissance urbaine.

C'est pourquoi j'en reviens aux raisons pour lesquelles nous devons nous intéresser à ces quelques endroits intacts. Dépensons nos dollars là où c'est le plus utile.

Mme Patricia Davidson: Quand vous dites que le développement a beaucoup d'impact, négatif je suppose, sur la pêche récréative, est-ce parce qu'il faut instaurer plus de politiques sur l'utilisation des terres? Que faut-il faire?

Dr Darryl Smith: Malheureusement, nos politiques étant ce qu'elles sont, nous n'avons pas trouvé le moyen de régler les effets cumulatifs. En fait, nous avons de bonnes politiques à l'échelle nationale et provinciale.

Supposons que vous ayez une mine, par exemple. Il y aura une étude d'impact sur l'environnement pour régler les problèmes à

l'échelle locale. Que se passe-t-il quand il y a un ensemble de nombreux intéressés dans le paysage? Nous n'avons pas réglé ça.

Prenons un exemple concret. Depuis une soixantaine d'années, on a construit des routes dans la plus grande partie de la forêt boréale. Et elles sont de plus en plus nombreuses. Les normes de construction des routes se sont améliorées, mais il y a encore plus de routes et encore plus de vase dans les cours d'eau. Il faut donc des politiques sur le genre d'effet collectif que produit tous et chacun. Ça veut dire travailler en partenariat avec le secteur privé, les municipalités et les professionnels des loisirs pour faire du mieux qu'on peut parce que, à l'heure actuelle, on ne fait rien.

Mme Patricia Davidson: Dans d'autres secteurs, nous savons que la gestion des entreprises de pêche sportive est une responsabilité commune. D'après vous, est-ce que la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux est bonne à l'heure actuelle?

• (1245)

Dr Darryl Smith: Je connais, en tout cas, le chef de la direction générale des politiques de l'Alberta et je sais qu'il rencontre régulièrement ses homologues fédéraux, mais, là encore, l'un des problèmes est que la réglementation fédérale porte essentiellement sur le lit du cours d'eau, alors que la réglementation provinciale porte sur le bassin hydrographique et l'habitat environnant.

Si on veut réussir, il faut intégrer cette perspective écosystémique, autrement dit les deux paliers de gouvernement doivent s'engager plus sérieusement, parce que, à l'heure actuelle, on traite chaque question isolément au lieu d'aborder l'ensemble.

Mme Patricia Davidson: Merci.

Monsieur Huber, vous êtes membre de la Thames River Anglers Association. Ce n'est pas très loin de ma circonscription de Sarnia—Lambton, et je connais donc la rivière Thames. Dans quel secteur de la rivière travaillez-vous?

M. Robert Huber: Nous travaillons depuis l'amont, au nord de Woodstock et Stratford, jusqu'à l'endroit où la rivière se jette dans le lac St-Clair. Je pêche beaucoup aussi à Sarnia.

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Merci beaucoup, madame Davidson.

Mme Patricia Davidson: J'ai terminé?

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Vous avez tous terminé.

Mme Patricia Davidson: Nous avons un nouveau président.

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Effectivement.

Mme Patricia Davidson: Je vous remercie.

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Merci, messieurs, et bienvenue.

Premièrement, monsieur Smith, vous avez dit, si j'ai bien compris, que les gens ne comprennent probablement pas vraiment d'où viennent les poissons et d'où vient le carburant. Vous avez également dit, je crois, qu'il ne servirait à rien de fermer la pêcherie pour régler un problème déjà installé. Si j'ai bien compris, il y aurait un problème en Alberta et dans le reste du pays du côté de la réglementation. Supposons que des sédiments dans le cours d'eau font du tort à la production halieutique. Vous avez dit que tous les poissons pourraient être menacés, si j'ai bien compris encore une fois. J'aimerais que vous nous expliquiez tout cela.

Vous avez également dit que les normes en vigueur ne sont peut-être pas respectées. Le comité aimerait en savoir plus à ce sujet. Je vous demande de nous dire non seulement si elles ne sont pas respectées, mais s'il y en a suffisamment.

Dr Darryl Smith: Selon nous, la réglementation en vigueur est tout à fait suffisante. Mais on passe beaucoup de temps, à notre avis du moins, à faire des réunions, élaborer des politiques, déterminer des orientations stratégiques et tout ça, alors que ce dont on a besoin, c'est d'avoir des gens sur le terrain qui constatent les problèmes et les règlent.

Quant au suivi de la conformité, l'un des changements importants dans la réglementation fédérale est bien sûr la possibilité d'autoréglementation, d'autosurveillance, etc. Ce n'est pas nécessairement mauvais. Je viens d'une profession de la santé autoréglémentée, donc je comprends ça. Mais on a besoin de plus de gens sur le terrain. Réglons d'abord les problèmes qui existent. On n'a pas besoin d'une nouvelle politique, mais d'aller de l'avant.

C'est ça le suivi de la conformité. Et c'est dans mon mémoire. On a simplement besoin de faire le suivi de la conformité. Je pense que, bien souvent, il s'agit d'avoir des gens sur place. S'il y a un problème, ils le régleront. Mais c'est une grande partie de la solution.

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Vous voulez dire, je crois, qu'il y a peut-être aussi un manque de sensibilisation. Très souvent, quel que soit le sujet, qu'il s'agisse d'une espèce envahissante ou d'un certain nombre d'autres problèmes, les gens ne comprennent pas ce qui se passe ni le tort qu'ils font vraiment. S'il y avait plus de sensibilisation, peut-être, et plus de gens sur le terrain je suppose aussi, mais la sensibilisation en soi...

Je veux dire que les gens ne veulent pas faire de tort et qu'ils veulent vraiment savoir quand ils font du tort. J'aimerais que vous nous disiez si, selon vous, l'aspect sensibilisation est très important.

• (1250)

Dr Darryl Smith: Bien sûr. Là encore, il s'agit de déplacer les priorités pour accorder moins d'importance aux stratégies de gestion et plus aux choses qui changent vraiment la société. Je suis un fervent partisan de la sensibilisation. Nous avons un très bon programme de surveillance des espèces envahissantes, un programme de sensibilisation, en Alberta. C'est un excellent programme. Il est axé sur la sensibilisation, et c'est la voie à suivre.

C'est la même chose du côté du secteur privé. Il faut prendre beaucoup plus de temps avec les entreprises et leur expliquer qu'il faut régler tels et tels petits problèmes. Pour les gros problèmes, tout va bien, elles font ce qu'il faut. Mais ce sont les petites choses, il faut régler ces problèmes, et c'est aussi une question de sensibilisation.

Les pêcheurs à la ligne font partie du problème. Certains ne savent pas distinguer une truite fardée versant de l'Ouest, disons, d'une truite arc-en-ciel indigène ou de notre truite arc-en-ciel non indigène. Je veux dire qu'il faut faire de la sensibilisation à tous les niveaux.

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Merci beaucoup.

Monsieur Huber, vous avez parlé des quatre piliers. L'un d'eux était la surveillance, il faudrait plus de surveillance. Pourriez-vous préciser, s'il vous plaît.

Vous avez aussi parlé du groupe consultatif qui a été créé. Quelle était la situation auparavant? Faut-il comprendre que le groupe consultatif vous conseille sur les prises autorisées? Comment fonctionne la réglementation et quel est le rôle du groupe consultatif?

M. Robert Huber: Les groupes consultatifs servent à faciliter les relations entre les parties intéressées, soit les pêcheurs, les collectivités autochtones, les exploitations commerciales de pêche, les titulaires de permis de pêche d'appâts, et même les propriétaires d'entreprises comme les compagnies d'affrètement et les magasins de vente d'articles de pêche. Disons que les résultats d'une étude sur la pêche entraîneraient des changements par exemple dans la réglementation ou dans le volume d'empoisonnement autorisé, etc. Il existe un conseil qui peut examiner et partager ces idées.

Dans le sud-ouest de l'Ontario, où les pêcheurs à la ligne sont parmi les plus nombreux au pays et où la pêche sportive représente une contribution économique importante, il n'y a pas de conseil de ce genre. On en est réduit au niveau local, à essayer de régler ça et de créer nous-mêmes ces réseaux, parce que les organisations qui séparent tout le monde n'ont pas vraiment donné suite à l'engagement de créer ces conseils, en tout cas dans notre région. Il y en a beaucoup dans d'autres régions de la province, mais pas dans le sud-ouest de l'Ontario.

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Merci beaucoup.

À vous, monsieur Weston.

[Français]

M. John Weston: Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Merci à messieurs Huber et Smith, nos invités d'aujourd'hui.

Je tiens à vous dire que vous participez à un processus très important. Ce comité et les comités actifs sont vraiment la colle qui cimente le lien entre les gens et leurs préoccupations d'une part et la politique gouvernementale d'autre part. Ce qu'on a vu, c'est que le programme de partenariat avec les entreprises de pêche récréative, qui est au coeur de nos discussions aujourd'hui, entamées par mes collègues de tous les partis et par nous, que ce programme donc est advenu parce que certains députés, notamment M. Sopuck et d'autres membres du comité, ont fait pression pour l'obtenir. Il s'agit de prendre connaissance de vos préoccupations et de celles des gens que vous connaissez et avec qui vous travaillez et d'en faire la matière d'une politique.

Monsieur Smith, allons au coeur d'une préoccupation que je vois régulièrement soulever dans mon rôle de membre du Comité des pêches et de député de la côte Ouest. Je représente la circonscription de West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country. Vous avez parlé de l'empreinte minimale des agents des pêches sur le territoire de l'Alberta.

Il y a un jour ou deux, nous avons entendu un point de vue philosophique radicalement différent de la part de pêcheurs à la ligne du Manitoba, qui nous ont dit qu'il n'était pas possible d'avoir un agent des pêches à chaque pas le long d'un cours d'eau. Il faut un certain degré de contrôle, mais la meilleure promotion de l'habitat passe par la possibilité pour les pêcheurs sportifs et les organisations récréatives de, si j'ose dire, prendre les armes et, en s'y opposant, de mettre un terme aux torts et aux préjudices causés aux cours d'eau.

Qu'en pensez-vous? Dans votre univers, où investiriez-vous vos ressources? Dans des agents des pêches? Nous redonneraient-ils nos cours d'eau ou ne vaut-il pas mieux que les organisations récréatives s'en chargent?

● (1255)

Dr Darryl Smith: Ce que je veux dire, c'est qu'on ne réglera rien en regardant du côté des cours d'eau. C'est du côté des terres qu'il faut regarder. Vraiment, si on ne s'intéresse pas au bassin hydrographique, c'est-à-dire à ce qui se passe dans le bassin hydrographique...

Si je pouvais changer quelque chose... les agents des pêches font un excellent travail de contrôle auprès des pêcheurs sportifs. Ce que nous n'avons pas, par contre... en fait, voyez depuis le nord d'Edmonton, l'organisme de réglementation de l'énergie en Alberta, qui est chargé des terres domaniales, n'a personne sur le terrain pour voir ce qui se passe, par exemple aux confluents de rivières, s'il y a un pipeline qui traverse la région et le genre de réclamation qui est faite.

À mon avis, il faut adopter cette approche écosystémique, et ça veut dire plus que d'avoir des gardes-pêche. Il faut que des gens prennent l'intendance en charge sur le terrain. Je suis moi-même pêcheur à la ligne. Nous avons un service d'aide téléphonique, ici dans la province, et il est certain que, si je vois que quelque chose ne va pas, je vais téléphoner. Mais il faut un certain bagage de connaissances pour comprendre ce qui se passe, ce qui revient à ce que nous disions au sujet de la sensibilisation. Il y a effectivement beaucoup de travail à faire du côté de la base terrestre de nos bassins hydrographiques.

M. John Weston: Puis-je adresser ma question de la même façon à vous, monsieur Huber? Si vous pensez, comme je le crois, que nous n'atteindrons jamais la perfection, mais que l'excellence consiste en une amélioration continue... Il s'agit d'apprendre, de s'adapter et d'intégrer les pratiques optimales. Il s'agit de faire participer la collectivité et d'obtenir qu'elle fasse de son mieux.

Je ne veux pas vous influencer, mais quel est votre avis? Y a-t-il contradiction entre investir dans nos agents des pêches et outiller les organisations récréatives? Où irait votre attention du point de vue de l'habitat?

Personne ne songe à supprimer tous les postes d'agent des pêches, et, évidemment, en Colombie-Britannique, où il y a eu des coupures, c'est plutôt du personnel administratif, pas des travailleurs de première ligne.

Quoi qu'il en soit, que pensez-vous de toute cette discussion très intéressante?

M. Robert Huber: C'est un sujet intéressant, parce que ça a beaucoup évolué depuis deux ou trois ans avec la présence des médias sociaux. Tout le milieu de la pêche et la façon dont les

pêcheurs communiquent entre eux sont en train de changer plus rapidement que les politiques ou tout ce qui évolue par ailleurs.

Nous sommes convaincus qu'un club qui consacre des ressources à la sensibilisation fait beaucoup plus que les mesures de contrôle. Vous pouvez multiplier les agents des pêches tant que vous voudrez, mais vous aurez un meilleur rendement en mettant l'accent sur la sensibilisation des pêcheurs et, idéalement, en facilitant l'accès à la pêche.

Quand on pense au coût réel de la pêche à la ligne... les frais de permis ont grimpé en flèche en Ontario depuis quelques années, à tel point qu'on facture ces permis aux personnes âgées. Il se peut donc que, à l'échelle provinciale, en Ontario, on constate une augmentation du nombre de demandes de permis pendant un certain temps. C'est parce que les utilisateurs qui n'ont jamais eu à payer de frais auparavant devront le faire désormais.

Il faut aussi que la pêche soit productive. Si les gens savent qu'ils peuvent aller pêcher et qu'ils trouveront du poisson, ils seront plus enclins à acheter un permis et de l'équipement, à louer une barque ou à faire quelque chose qui va effectivement contribuer à cette économie. S'il n'y a pas de poisson, les gens n'iront pas. Je crois que c'est une combinaison de ces éléments.

M. John Weston: Vous avez dit également qu'il faut beaucoup de temps pour restaurer un cours d'eau. Tout à l'heure, vous avez dit qu'il faudra peut-être des générations. D'après vous, est-ce que ce programme de partenariat avec les organisations de pêche récréative nous garantira la participation durable dont on a besoin pour restaurer un cours d'eau?

M. Robert Huber: La plupart des programmes communautaires d'écloserie et beaucoup d'organismes bénévoles, d'ONG, tous ces groupes qui essaient de créer des habitats et d'améliorer les zones de pêche doivent faire face à toutes sortes de difficultés que nous constatons dans différents domaines, où des pêcheurs à la ligne se sont portés volontaires et ont travaillé très fort depuis 20 ans et cherchent maintenant dans le groupe des 20 à 30 ans des gens qui veulent se charger de cette responsabilité et du travail que ça suppose, c'est-à-dire du travail de terrain. Si nous ne trouvons pas le moyen d'intéresser ces gens et de les faire participer plus activement, ce sera peine perdue.

● (1300)

Le vice-président (L'hon. Lawrence MacAulay): Merci beaucoup, monsieur Weston.

Messieurs Huber et Smith, merci de vos excellents exposés. Vous nous avez fourni des renseignements très utiles, et nous vous en remercions.

Puisqu'il n'y a pas d'autres questions à l'ordre du jour, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>